
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 21 mai 2021 à 9 h
par visioconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Geneviève LAPOSTOLLE, Régisseur
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme, permis et inspections

AUTRES ABSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement par intérim
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et des relations avec les citoyens

Cette séance se déroule à huis clos, conformément au décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 9 h.

CA21 28 130

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du vendredi 21 mai 2021, avec le retrait du point 20.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA21 28 131

Accorder un contrat à "Fnx innov inc.", conformément à l'entente-cadre 2021-03, pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction par pulvo-stabilisation de 11 rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour un montant de 147 769,32 \$, t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 162 546.25 \$, t.t.i.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

1. D'accorder à la firme "FNX Innov inc.", conformément à l'entente-cadre 2021-03, un contrat pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction par pulvo-stabilisation de 11 rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève ;
2. D'accorder à la firme "FNX Innov inc" un montant de 162 546,25 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1210543007

CA21 28 132

Autoriser un virement budgétaire de 27,000\$ du compte de surplus PDI (Investi 2118506000) vers le compte gestion de la désuétude informatique (Investi 1968606010)

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'approuver un virement budgétaire de 27 000 \$ du compte de surplus PDI (Investi 2118506000) vers le compte gestion de la désuétude informatique (Investi 1968606010).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1210364005

CA21 28 133

Levée de la séance

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du vendredi 21 mai 2021, à 9 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} juin 2021.